

Droit du numérique appliqué aux affaires

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9ADNAC

Présentation

La révolution technologique des dernières années incite les entreprises à mener une stratégie digitale en s'appuyant sur le droit pour naître et rester compétitives. Face à cet enjeu, l'enseignement développe un triple objectif : recevoir des connaissances à la fois théorique et pratique du droit du numérique dans le secteur des affaires ; appréhender les multiples enjeux juridiques et sociétaux suscités par l'innovation technologique ; et se préparer à rejoindre, voire modeler, un monde professionnel en constante mutation.

Évaluation

Épreuve orale session 1 et 2

Pré-requis nécessaires

Maîtrise des fondamentaux dans les domaines suivants :
droit des obligations et des libertés fondamentales